

27^{ème}

NATIONALE D'ELEVAGE



CENTRALE
CANINE



Samedi 13 mai 2023

Château de Dobert 72430 Avoise

Juges presentis :

Cardigans

Karen HEWITT

(UK • Cardhew)

Pembrokes • Heelers

Bill SHELTON

(USA • Coventry)

13 & 14 mai

NHAT

 Corgis & Heeler Club de France


ROYAL CANIN

— paris —
BIOGANCE
pure elegance

Agria
Assurance pour Animaux

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. - Samedi 13 mai 2023

Château de Dobert 72430 Avoise

En signant cette demande d'engagement, j'autorise le Club organisateur à utiliser mon image ou celle de mon chien pour ses publications.
I hereby authorize the French Club to use the pictures taken at the show with me and my dog(s) for its publications.

Engagements en ligne (*online entries*) : www.cedia.fr & www.doglle.com

Clôture (*deadline*) : 30/04/2023

Engagements papier à renvoyer avant le 21/04/2023

CEDIA Expo - NE Corgis & Heeler - 67 rue du Général Leclerc 67202 WOLFISHEIM

Règlement à joindre à votre engagement, chèques à l'ordre du « C.H.C.F » svp.

Race (*Breed*) : Cardigan Pembroke Lancashire Heeler Date de naissance (*D.O.B.*) :/...../.....

Sexe : Mâle (*Dog*) Femelle (*Bitch*) L.O. # (*Book*) : Identification # :

Nom du chien (*Dog's name*):

Nom du père (*Sire*) :

Nom de la mère (*Dam*) :

Producteur (*Breeder*) :

Propriétaire (*Owner*) :

Adresse complete (*Address*) :

..... Pays (*Country*) :

E-mail : Tel :

Classe d'engagement (*see classes explanations next pages*) : Groupe 1er pas (*Minor Baby*) Baby Puppy Jeune (*Junior*)

Intermédiaire (*Intermediary*) Ouverte (*Open*) Travail (*Working*) Champion Vétéran Groupe Fun Test de Caractère

(*Temperament Test*) Confirmation avec expo Confirmation sans expo Jeune présentateur (*Junior handling*)

Concours Jeunes présentateurs (*Junior Handling*)

Ouvert aux Jeunes de 6 à 17 ans (*open to all Juniors from 6 to 17 years old*). Nom , prénom et âge (*first name, last name and age*) :

.....

POUR LES ENGAGEMENTS - (*Truthfulness attestation regarding the provided entry info, the entered dog(s) good state of health at the dates of the show and and French Club liability release regarding possible damages or accident the entered dog(s) may cause at the show, mandatory signature please*).

• En classe Champion, joindre obligatoirement la photocopie du titre (homologué avant la date de clôture des engagements).

• To enter the Champion class, the owner must provide a copy of a FCI Champion title registered before the entry deadline.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement des engagements de cette exposition dont j'ai pris connaissance avec l'extrait condensé du règlement. En conséquence, j'exonère le CHCF de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues au règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la SCC.

Fait à, Le (*date*)..... Signature

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. - Samedi 13 mai 2023

TARIF ① : Adhérent CHCF (Corgis & Heeler Club de France 2023 member)

TARIF ② : Non-adhérent CHCF (CHCF non-members)

TARIFS (entry fees)	TARIF ①	TARIF ②	Sommes adressées (Paid sums)
Classes Jeune, Intermédiaire, Ouverte, Travail, Champion (Junior, Intermediary, Open, Working and Champion classes)			
1 ^{er} chien (1st dog)	35 €	50 €	
2 ^{ème} chien (2nd dog)	25 €	40 €	
3 ^{ème} & 4 ^{ème} chiens (3rd & 4th dogs)	20 €	35 €	
A partir du 5 ^{ème} chien (from the 5th dog)	10 € par chien (per dog)	20 € par chien (per dog)	
Groupe 1^{er} Pas, Classes Baby, Puppy, Veteran, Groupe Fun (Minor Baby class, Baby, Puppy, Veteran classes, Fun class)	15 €	25 €	
Paire, Couple, Lot affixe /élevage (Pair / Brace / Breeding Group / Progeny Group) : <i>Préciser le nom du second chien en paire et couple</i> <i>To mention the second dog's name for pair and brace.</i>	5 €	15 €	
Test Caractère, Confirmation (Club Temperament test / Confirmation) : <i>gratuit si chien engagé, sinon ></i> <i>(free if the dog is also entered, otherwise) ></i>	25 €	40 €	
Chien ne concourant pas (vaccination rage à jour, carnet à présenter) <i>Non entered dog (valid rabies certificate required)</i>	Gratuit Free	Gratuit Free	
TOTAL			

Votre publicité dans le catalogue de l'expo !

Advertise in the show catalogue!

- 1 pleine page A5 de publicité NB avec photo : **40 €**
1 full-A5 page advertisement with photo, B&W
- ½ page A5 de publicité NB avec photo : **25 €**
½ A5 page advertisement with photo, B&W

Publicité sous forme d'image prête à inclure à envoyer sous JPEG ou PDF, 300 dpi à
Pre-formatted ad copies should be sent JPEG or PDF, 300dpi to contact@welshcorgi.fr

Paiement à envoyer à / Payment to send to IBAN
FR7610278061560002063490187 • BIC **CMCIFR2A**
Date limite d'envoi : 21 avril 2023 (deadline: April, 21)

Plateaux-repas pour le samedi midi

Lunch trays on order

Menu

*salade Piémontaise • carottes râpées
Charcuterie • Roti de porc • Rosbif • Chips
Far breton
1 petite bouteille d'eau*

15 €

Réservation possible jusqu'au 28 avril auprès de Christophe Dancoisne. Par sms au 06 76 08 92 20

*To book, text Christophe Dancoisne until April 28th.
+33 6 76 08 92 20*

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. Samedi 13 mai 2023

Règlement d'exposition - Show regulations

Peuvent participer aux épreuves de l'exposition tous les chiens appartenant aux races du Club organisateur et inscrits au livre des origines française (LOF) ou à tout autre livre des origines reconnu par la FCI. Les chiens du type des ces races sans origines connues peuvent concourir. Selon les résultats obtenus en caractère et en morphologie, ils pourront être proposés pour l'inscription à titre initial au LOF après avoir satisfait également à un examen des yeux et des hanches. Étant donné la méconnaissance de leurs origines, ils ne pourront accéder à une cotation supérieure à 1, exception faite pour la cotation 5, élite B, attribuée sur la descendance.

Lieu et date : L'exposition se tiendra samedi 13 mai 2023 Château de Dobert 72430 Avoise.

Arrivée et Logement des chiens : L'accès à l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les jugements commenceront à partir de 9h00. Les éleveurs sont autorisés à faire figurer leurs coordonnées sur un panneau de dimension moyenne près de leurs cage.

Service vétérinaire : Le service vétérinaire est assuré par un Docteur vétérinaire qui a tout pouvoir pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de la manifestation de : chiens paraissant malades ; chiens aveugles ou estropiés ; chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées de leurs petits ou qui par leur état peuvent perturber leurs congénères. La décision du service vétérinaire est sans appel. **NB : tous les chiens présents à l'exposition (y compris ceux ne concourant pas) doivent présenter un carnet de vaccination à jour.**

Engagements : Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines et de celles qui appartiennent à une Association canine non reconnue par la SCC.

Circulaire d'engagement dans les expositions canines : Les chiens "en cours d'inscription au LOF", "LOF en cours", etc. ayant plus de 6 mois au jour de l'exposition ne seront plus admis et leur engagement devra être refusé (exception faite pour un but de confirmation pour une inscription à titre initial).

Confirmation : Tous les chiens inscrits à l'exposition peuvent être examinés en vue de leur confirmation éventuelle s'ils ont l'âge requis au minimum 12 mois et si les propriétaires en font expressément la demande sur la feuille d'engagement. Le certificat de naissance, le formulaire d'examen de confirmation et la carte de tatouage et/ou identification doivent être impérativement présentés aux juges en vue de cet examen. **NB :** vérifier que le tatouage du chien soit lisible.

Jugements : Les jugements sont placés sous l'impératif respect absolu du standard de la race. Chaque sujet se voit attribuer en fin un qualificatif général. Le juge procède ensuite à un classement de 4 sujets retenus par classe. Le juge officie seul, il peut être assisté dans son ring par un secrétaire, un assesseur, un commissaire de ring et/ou si besoin un interprète. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Classes d'engagement :

- **Classe Baby :** pour les chiens âgés de 4 à 6 mois
- **Classe Puppy** (ou Minime) : pour les chiens de 6 à 9 mois. Les Classes Baby et Minime ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formule simplement une appréciation sur le sujet (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur ou Insuffisant).
- **Classe Jeune :** pour les chiens de 9 à 18 mois
- **Classe Intermédiaire :** pour les chiens de 15 à 24 mois
- **Classe Ouverte :** pour les chiens de 15 mois et plus
- **Classe Travail :** pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe TRAVAIL.
- **Classe Champion :** pour les chiens Champions d'un pays membre de la FCI ou les champions internationaux
- **Classe Vétéran :** pour les chiens âgés de 8 ans et plus.
- **Groupe "Premiers pas" :** pour tous les chiens âgés de 3 à 4 mois.
- **Groupe "Fun" :** pour tous les chiens non confirmables ou présentant un défaut rédhibitoire. Ces deux Groupes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif et font simplement l'objet d'un classement et d'un Best.

Autres Classes/Groupes

- **Lot d'Affixe :** Classe pouvant être constituée sur place. Nécessite d'avoir au moins 3 et au plus 5 sujets présents lors de l'exposition, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle et nés chez le même producteur pour qu'un éleveur puisse procéder à l'inscription d'un lot d'Affixe. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Lot d'Elevage** (ancien Lot de Reproducteur). Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, déjà engagé en classe individuelle, accompagné d'au moins 3 et au plus 5 de ses descendants directs au premier degré. Le classement tient compte de l'homogénéité.
- **Groupe "Premiers Pas" :** pour tous les chiens âgés de 3 à 4 mois.

Qualificatifs et classement

Les qualificatifs donnés par les juges doivent répondre aux définitions suivantes : **EXCELLENT** - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe. **TRES BON** - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité. **BON** - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires. **SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notoires ou pas en condition optimale. **DISQUALIFIE** - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons

morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge. Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant. **NE PEUT ETRE JUGE** - ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (paupière, oreille, queue). La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

CACS : Les Classes Intermédiaire et Ouverte concourent pour l'attribution du CACS. Les Classes Baby, Minime, Jeune et Vétéran ne concourent pas pour le CACS. Le 1er de chaque Classe peut cependant concourir pour le titre de Meilleur de Race. Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1er Excellent en classe Ouverte ou Intermédiaire, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfassent aux conditions imposées. Si le chien classé 2ème Excellent est de qualité équivalente à celui qui a obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé possède déjà le titre de Champion National CS.

Reclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements qui sont sans appel, doivent être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les ont motivées et être accompagnées d'une caution de 60 euros qui restera acquise au Club organisateur, si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Sanctions : Peuvent être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les Associations affiliées : les exposants qui se rendent coupables de faits contre l'honneur, ceux qui ont fait une fausse déclaration, ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuisent au succès de l'exposition ou portent atteinte au prestige des juges et d'un ou des Clubs organisateur(s), ceux qui ont fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité et ceux qui ont introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Le fait d'appartenir à un club ou à une Société Canine non affiliée à la SCC ou à un organisme non reconnu par la SCC, entraîne pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions sont prononcées conformément aux articles 30 et 36 du Règlement Intérieur de la Société Centrale Canine.

Responsabilité : Le Club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas et pour quelque cause que se soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leur chien tant à des tiers qu'à eux même. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent de façon absolue, sans condition ni réserves, tous les articles du présent règlement. Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les contestations relatives à leur interprétation, seront jugées immédiatement et sans appel, par le comité du C.H.C.F. présent à l'exposition.

Réserve : Le Club organisateur de la manifestation se réserve le droit d'apporter tout changement nécessaire concernant l'organisation de l'exposition en cas de force majeure, (ex : indisponibilité du juge prévu, intempéries, etc.).

Annulation : En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que le Club organisateur devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés. **Seulement en cas d'annulation pour raisons sanitaires, les engagements pourront être remboursés, frais de gestion déduits.**

Avis aux exposants résidant à l'étranger :

- 1) Les règlements sanitaires imposent aux organisateurs de pouvoir vérifier la photocopie du certificat de vaccination antirabique des chiens engagés. Cette copie devra en conséquence être jointe au formulaire d'engagement.
- 2) Les services des douanes sont susceptibles d'exiger d'une personne se présentant au bureau des douanes avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et la production d'un passeport européen pour chaque chien.
- 3) L'entrée en France n'est autorisée que pour des chiens d'au moins trois mois, sous réserve de présentation d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.
- 4) Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la gastro-entérite à parvovirus et contre la toux de chenil.

NB : Pour les exposants étrangers : certificat antirabique en cours de validité obligatoire. A valid rabies vaccination certificate is required for foreign exhibitors

POUR LA CLASSE CHAMPION

Le titre de Champion devra être homologué avant le la date de clôture des engagements. Joindre une copie du certificat d'homologation du titre SVP.

POUR LA CLASSE TRAVAIL

Copie de l'attestation permettant d'engager en Classe Travail à joindre à l'engagement.

Règlementation Covid 19, mesures de protection / Covid 19 regulations in France .

En fonction de la situation sanitaire et des directives gouvernementales. Le port du masque demeure recommandé.

According to the French Govt requirements at the date. Wearing a mask is recommended.

NATIONALE d'ELEVAGE du C.H.C.F. - Saturday 13th May 2023

Additional info for our foreign exhibitors

Classes Explanation

- **Groupe "Premiers pas"** (Minor baby class) : non-regular class for puppies from 3 to 4 m.o.
- **Classe Baby** (Baby class) : for dogs aged from 4 to 6 m.o.
- **Classe Puppy** : for dogs aged from 6 to 9 m.o. No qualificative is given for Baby and Puppy classes, only an appreciation (Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, Insuffisant). *Baby and Puppy classes do not compete for Best of Breed.*
- **Classe Jeune** (Junior class) : for dogs aged from 9 to 18 m.o. *This class is not eligible for the CACS competition.*
- **Classe Intermédiaire** (Intermediary class) : for dogs aged from 15 to 24 m.o. Eligible class for CACS & RCACS competition.
- **Classe Ouverte** (Open class) : for dogs aged from 15 m.o. Eligible class for CACS & RCACS competition.
- **Classe Travail** (Working class) : for dogs aged from 15 m.o. Justifying a working title. Eligible class for CACS & RCACS competition.
- **Classe Champion** : for all FCI Champions. *This class is not eligible for the CACS competition.*
- **Classe Vétéran** : For dogs from 8 y.o. *This class is not eligible for the CACS competition.*
- **Groupe "Fun"** : non-regular class for all dog who present a serious fault preventing them from competing in regular classes. *Both Groupe 1^{er} Pas and Groupe Fun are subject to a classement without qualificative.*

Nota : In France, 1 CACS and 1 RCACS only are awarded per sex. Intermediary, Open and Working class winners compete for the CACS. The left class winners and the second dog in the CACS dogs's class then compete for the RCACS. **To enter the Champion class, the owner must provide a copy of a FCI Champion title registered before the date of the show entry deadline.**

To qualify for a French Junior Champion title

- 1 st Excellent from the Junior Class at the French Nationale d'Elevage (Clubshow) / OR/ at the National French Championship Show.
- + Additional requirements listed below**

To qualify for a French Champion title (Champion de France CS)

3 different CACS are required to complete a National French Champion Title (Champion de France de Confirmation au Standard) :

- 1 CACS from the French Nationale d'Elevage (Clubshow) / OR/ from the National French Championship Show.
- 1 CACS from a Spéciale de race (2023 Speciales list available at <http://www.welshcorgi.fr/>).
- 1 CACS from any International all-breeds show in France. **+ Additional requirements listed below**

According to the French KC regulations, the owner has a maximum of 2 calendar years to complete all the necessary awards + temperament and health screening (see below), from the day the Championship CACS is awarded.

Additional requirements:

- **The Club Temperament Test (can be entered at the Clubshow)**
- **A registered DNA identification**
- **An official HD screening (FCI A, B and C hips accepted only for the CH title registration)**
- **An official eyes diseases screening (ECVO only for foreign dogs valid for less than 2 years) + a copy of the genetic PRA test for Cardigans only.**

To qualify for a French Veteran Champion title

- 1 st Excellent from the Veteran Class at the French Nationale d'Elevage (Clubshow) / OR/ at the National French Championship Show.
- + A registered DNA identification**

Once the requirements are completed, the owner must email the Club the corresponding CH title application (applications to download on the French KC website) + a proof copy of the corresponding requirements in a maximum delay of 2 months.

contact@welshcorgi.fr

What is «la confirmation» in France

La confirmation is a mandatory examination that French bred / or imported dog must pass from the age of 12 m.o. to get an adult registration with the French Book of origins (LOF) and be delivered a breeding pedigree (In France, purebred puppies only get a temporary registration with the LOF). *This exam is not compulsory for the foreign dogs completing a French CH title.*

A valid rabies vet certificate is mandatory to enter any dog show in France (even those who are not competing). There will be a vet control at the show.